



# le p'tit lien

www.kembs.alsace

N° 112 - Octobre 2020 - Journal d'information de la commune de Kembs

## bon anniversaire

Au vu de l'épidémie de Covid-19, nous ne pouvons rendre visite à nos jubilaires.

La Municipalité a tout de même remis le traditionnel panier fleuri à ces derniers.

### Août

Armand KELLER (85 ans)  
est né le 13 août 1935

Monique BAEUMLIN (85 ans)  
est née le 20 août 1935

Roger EBERLEN (80 ans)  
est né le 5 août 1940

Jeanne CHRISTNACHER (80 ans)  
est née le 7 août 1940

### Septembre

Maria FRANK (80 ans)  
est née le 8 septembre 1940

## noces de diamant

Martin et Monique CLADÉ  
se sont mariés le 30 septembre 1960

## noces d'or

Edouard et Marie BACH  
se sont mariés le 7 août 1970

Domenico et Madeleine DI PERSIO  
se sont mariés le 4 septembre 1970

Emile et Denise WUNENBURGER  
se sont mariés le 25 septembre 1970

### Seniors

Au vu de la crise sanitaire, nous sommes malheureusement dans l'obligation d'annuler le traditionnel repas de Noël des Aînés.

Le Conseil municipal a décidé d'offrir aux personnes concernées des bons d'achats d'une valeur de 30 € afin de pouvoir s'offrir un moment de plaisir malgré les circonstances. Ce bon pourra être utilisé dans les commerces kembois pour se restaurer, se faire un petit cadeau ou aller chez le coiffeur par exemple.

Nos entreprises et artisans ayant été impactés par la crise sanitaire, cette démarche a également pour but de les soutenir.

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Lundi 16 novembre**  
**à 19h30 à la Mairie**

## culture



**Samedi 21 novembre à 20h00**

Théâtre par la Cie Les Passionnés du rêve (Paris).  
Tout public à partir de 14 ans. Tarif : 15 € (Réduit : 12 €)

### LES CAVALIERS

Le jeune et orgueilleux Ouroz participe au tournoi le plus important d'Afghanistan, le Bouzkachi du Roi, un sport de cavaliers où tous les coups sont permis. Ainsi commence pour Ouroz un long et périlleux voyage initiatique...

Cette adaptation signée Éric Bouvron des Cavaliers, le roman de Joseph Kessel, dans une mise en scène créative, inventive, un univers sonore totalement hallucinant et envoûtant est une merveille.

### UN NOËL DANS L'ESPACE

Espace Rhénan et Médiathèque

**Samedi 12 décembre**

11h00 : Les P'tites Z'oreilles (Contes)  
14h00 : Cinéma (Jeune public)  
15h00 à 17h00 : Bricolage

**Dimanche 13 décembre à 16h00**

### CONCERT DE NOËL

Le Chœur de Filles du Collège Jean XXIII sous la direction de Catherine GARVIN et le Chœur de Garçons de Mulhouse sous la direction de Jean-Michel SCHMITT, avec Andrzej RYTWINSKI au piano, uniront leurs voix pour ce concert de chants de Noël.

## CINÉMA

**Judi 12 novembre à 20h00**

**Dimanche 15 novembre à 17h00**

### Adieu les cons

Comédie dramatique (1h27)

**Vendredi 13 novembre à 20h00**

### Drunk

en Version Originale Sous-Titrée  
Drame, comédie (1h56)

**Dimanche 15 novembre à 14h30**

### Poly

Aventure, enfants (1h42)



Programme complet sur  
[www.espace-rhenan.fr](http://www.espace-rhenan.fr)



**Mercredi 18 novembre à 14h30**

### Trolls 2

Animation, musical (1h34)

**Mercredi 18 novembre à 20h00**

### L'Affaire Collini

en Version Originale Sous-Titrée  
Drame, crime (2h03)

**Vendredi 27 novembre à 20h00**

### Woman

Documentaire (1h48)

**Pour votre information, les manifestations sont susceptibles d'être déprogrammées ou adaptées à la situation sanitaire et à la réglementation.**



## Banques alimentaires

Ensemble, luttons contre la précarité alimentaire

**Collecte par le Conseil municipal  
et le Conseil municipal des jeunes**

**Vendredi 27 et samedi 28 novembre  
de 9h à 19h au magasin Leader Price**



## Sprechwort (le dicton)

*D'r bescht Händel isch nix nutz*

Il n'y a pas de querelle qui vaille la peine

## l'édito



Bien chers Kemboises et Kembois,

La rentrée à peine passée, l'automne est déjà là et la chute brutale des températures nous rappelle que seule la nature est maîtresse du temps. Nos vies sont toujours autant perturbées et notre cité l'est aussi. L'épidémie ne faiblit pas et semble même s'amplifier sans que nous puissions la paralyser. Il faudra vivre encore quelques temps avec, en attendant que nos savants trouvent la parade à ce virus.

Cette année, à mon grand regret, le repas des aînés, les cabanons de Noël et la cérémonie des vœux n'auront pas lieu, par prudence envers nos administrés.

C'est dommage car je me réjouissais de partager avec vous ces rencontres festives qui nourrissent la mémoire de notre village et nous rassemblent autour de nos futurs projets. Mais nous trouverons d'autres moyens pour échanger et faire vivre le lien qui nous unit.

La rentrée s'est bien passée et j'en remercie tous les acteurs. Directrices, professeurs et personnels communaux ont tout mis en œuvre pour répondre à vos préoccupations et diminuer vos craintes. La rentrée, comme le déconfinement, a vu les incivilités continuer. De nombreux parents se sont plaints de ne plus pouvoir utiliser les trottoirs. Pour contourner les voitures mal stationnées, ils sont obligés de marcher sur la route avec leurs enfants. Ceci est intolérable !

Les places de parking sont libres et les trottoirs sont occupés pour gagner quelques secondes et quelques mètres. Alors que les effectifs d'enfants scolarisés sont stables, le nombre d'automobilistes a augmenté. Tout le monde se rend compte de la nécessité de protéger la nature, mais certains me demandent d'abattre des arbres pour gagner ces précieuses secondes.

Des aménagements seront faits mais les distances ne diminueront pas. J'espère que tous comprendront le sens du mot partage. Le partage de l'espace, c'est laisser de la place pour que le piéton, la poussette et le fauteuil circulent.

Le programme 2021 est en préparation, le collège devrait voir sa première étape se finaliser avant la fin de l'année avec le concours d'architecture lancé par le Département.

La dématérialisation obligatoire pour notre Commune va continuer avec les services techniques et d'urbanisme. Les communications aux élus génèrent aussi une masse documentaire énorme et elles aussi seront dématérialisées. Nos vies se transforment à marche forcée mais nous ne laisserons pas au bord du chemin nos seniors. De nouveaux services seront mis en place pour aider toute notre population peu adepte des nouvelles technologies à apprivoiser cette transition numérique.

Nos associations ont retrouvé avec joie tous ces jeunes autour de nos équipements. Cela fait plaisir de revoir de la vie, des rires et du sport dans ces bâtiments désertés depuis le mois de mars pour la plupart.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Amicalement,  
Joël ROUDAIRE

## Protégeons-nous, portons tous des masques



## Conseil municipal du 14 septembre 2020

### Avis favorables pour les demandes de permis de construire et déclarations préalables

- FLORANGE Gabriel, pergola, 18 rue des Schlierbach
- MESSAOUDY Abdeslam, piscine, 3 rue des Sources
- FURTWÄNGLER Georges, création d'une ouverture + clôture, 8 rue de l'Eureuil
- STEEN David, abri de jardin, 15A rue des Romains
- GREDER Laurent, couverture terrasse + piscine, 1 rue des Saules
- SAS VOLT'ERE, panneaux photovoltaïques, 14 rue du Cerisier
- SARL CAP SOLEIL, panneaux photovoltaïques, 41 rue du Rhin
- LACROIX Fabrice, escalier en façade, 8 rue des Faisans
- GONCALVES Jorge, abri de jardin, 18 rue du Cerf
- EDF ENR, panneaux photovoltaïques, 6 rue du Stade
- VILLER Denis Clément, pergola, 12C rue du Moulin
- GUNDOGDU Mevlut et Nurgul, maison individuelle + piscine, lotissement "Rue du Ruisseau" lot 29
- DOGAN Mazlum et Tamara, maison individuelle, lotissement "Rue du Ruisseau" lot 23
- CHAFFARD Nathalie, maison individuelle, lotissement "Rue du Ruisseau" lot 27B
- BURKARD Steve, garage, 23 rue des Champs
- GJOCAJ Azem, modification implantation, 41B rue du Rhin
- FISCH Sébastien et Carine, maison individuelle, lotissement "Rue du Ruisseau" lot 20
- CARNOD Kevin, maison individuelle, lotissement "Rue du Ruisseau" lot 27
- SCHULL Nicolas, reconstruction d'un garage après sinistre, piscine et clôture, 7 rue des Saules
- DA SILVA Michel et COMMEAU Elodie, maison individuelle, lotissement "Rue du Ruisseau" lot 25

### Engagement des jeunes temporaires durant les vacances

En raison de la situation sanitaire, le recrutement de jeunes durant l'été 2020 a été annulé. Le Conseil municipal a décidé que les jeunes qui auraient dû travailler pour la Mairie durant l'été 2020 seront engagés prioritairement en juillet et août 2021. Si des postes restent vacants, ils seront pourvus par tirage au sort.

### Diverses subventions accordées aux associations

La municipalité accepte la participation financière suivante, à hauteur de la moitié des dépenses des associations :

**Association Harmonie municipale**  
Subvention pour l'acquisition de pupitres et lampes pour un montant de 1 433,30 €.

**Association les Amis de la Bibliothèque**  
Subvention afin d'acquérir 10 boîtes à album pour la médiathèque pour un montant de 504 €.

**Association des Aviculteurs de Kembs**  
Subvention pour l'achat d'un placard et de dalles d'isolation pour un montant de 5 873,12 €.

**ASL Tennis de table**  
Subvention pour l'acquisition d'une table de tennis pour un montant de 1 700,50 €.

**Association Kembs Rhyschnokas**  
Subvention pour l'achat de vêtements anciens homme pour un montant de 3 350 €.

### Réservation de berceaux auprès de la crèche les Petits Chaperons Rouges

La convention de réservation de 25 berceaux au sein du multi-accueil implanté allée des Marronniers a été reconduite pour une durée d'un an avant négociation.

### Souscription d'un marché de prestations de services pour l'intervention d'un animateur sportif à l'ALS 1, 2, 3 Soleil

Le marché a été passé avec l'Association Sports et Loisirs Badminton de KEMBS (ASLBK). L'intervention se déroulera en période scolaire à raison de 2h30 par semaine à compter de la rentrée 2020/2021. L'heure d'intervention est facturée 20 €.

### Souscription de contrats d'assurance pour la période de 2021 à 2024 pour les besoins de la Commune de Kembs

Les contrats actuels arrivant à échéance au 31 décembre 2020. Le Conseil municipal a validé le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la souscription de contrats d'assurance pour la période 2021 à 2024.

### Mise en place d'une fourrière automobile

Afin de lutter contre le stationnement gênant, abusif ou dangereux des véhicules sur le ban communal, le Conseil municipal a approuvé la prise de compétence de la gestion de la fourrière automobile.

### L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site internet rubrique Municipalité Procès-verbaux des Conseils municipaux



## Les travaux

### Travaux de voirie

#### Programme Voirie

Le marquage routier a été réalisé cet été par la Société SIGNATURE, sauf rue du Rhin, où le Conseil départemental avait un projet de revêtement coulé à froid qui est finalement reporté en 2021.

### Impasse des Cigognes

Des travaux de réfection de trottoirs à l'entrée de la rue ont été réalisés par la Société STP MADER pour un meilleur confort des automobilistes. En outre le marquage au carrefour sera modifié pour s'adapter à la nouvelle situation.

### Stade Rhénan – City stade

Un ensemble multisports à destination de la jeunesse kemboise va voir le jour à côté du Skate park. Il permettra aux jeunes de se rencontrer dans un environnement dédié.

### Travaux de Bâtiments

#### Stop Covid

Les services de la Commune mettent tout en œuvre pour endiguer les risques de contamination à la Covid-19. La désinfection des locaux est une priorité. Cela induit des investissements conséquents en produits bactéricides, virucides, etc... afin que chaque usager des services publics soit accueilli dans les meilleures conditions. Les règles établies s'appliquent à tous. Nous avons tous notre rôle à jouer pour stopper l'épidémie.

**Nouveaux éclairages dans les salles de classes**  
Les services techniques ont équipé une dizaine de salles de classe d'éclairages LED afin de poursuivre

la politique d'économies d'énergie de la Commune.

### Espace Rhénan – Réparation des gradins

L'entreprise HUSSON de Lapoutroie va réparer les 41 poutres qui servent de support aux sièges. Les services techniques vont se charger de les démonter, de les transporter aller/retour et de les remonter.

### Travaux en régie

#### Ferme périscolaire

Trois moutons d'Ouessant ont été accueillis au pied du château d'eau de Loechlé. Deux petits sont nés depuis, agrandissant la famille. Ils permettent aux enfants de l'ALS 1, 2, 3 Soleil de se familiariser avec le monde animal tout en entretenant l'espace vert du site.

#### Service espaces verts

Un nouveau responsable, Nicolas DOENLEN, a été nommé en avril 2020. Il a eu fort à faire dès sa prise de fonction avec les retards dus à l'épidémie de la Covid.

Pour rappel, la Commune n'utilise plus de produits désherbants tout en respectant les objectifs de propreté. Cela demande un travail supplémentaire et de l'organisation, mais favorise la santé de tous et la réduction de toxines dans l'environnement.

### Fraude à la carte bancaire ? Pensez PERCEV@L

Signaler votre situation aux forces de l'ordre directement sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr) "fraude carte bancaire"

#### Quel type de fraude peut être signalé sur PERCEV@L ?

Toutes transactions par carte bancaire sur internet dont vous n'êtes pas à l'origine alors que vous êtes toujours en possession de la carte.  
Identifiables sur votre relevé d'opérations bancaires par la mention  
• Soit du nom d'un e-commerçant  
• Soit du nom d'un prestataire de paiement en ligne par carte bancaire (en cas de doute, vérifiez sur internet l'activité de la société mentionnée).

#### Que pouvez-vous faire ?

- Prévenez votre banque pour provoquer l'opposition sur la carte
- Effectuez un signalement sur internet grâce à la plateforme PERCEV@L. Vous gardez le droit de déposer plainte ultérieurement
- Demandez le remboursement de l'opération auprès de votre banque

#### A quoi sert PERCEV@L ?

En utilisant le téléservice PERCEV@L après avoir fait opposition, vous êtes guidé au travers d'une démarche simple de signalement aux forces de l'ordre sur internet, sans avoir à vous déplacer.

Votre signalement est exploité exclusivement par les forces de l'ordre en vue d'identifier les auteurs d'appropriations frauduleuses/recels de numéros de cartes bancaires.

#### Accéder à la plateforme

Rendez-vous sur "service public" <https://www.service-public.fr> et saisissez "fraude carte bancaire" ou "Percev@l"

Pour réaliser votre démarche en ligne, munissez-vous :

- de votre carte bancaire (son numéro vous sera demandé)
- des relevés d'opérations bancaires sur lesquels figurent les achats frauduleux (les libellés et montants de ces achats vous seront demandés)

#### Et après ?

- Pour faciliter la démarche de remboursement, vous pouvez présenter à votre banque le récépissé de signalement sur PERCEV@L
- Vous pouvez obtenir le remboursement de l'opération frauduleuse indépendamment du signalement sur PERCEV@L (articles L. 133-18 et suivants du Code monétaire et financier)
- Le traitement des signalements est opéré de manière confidentielle et sous la responsabilité de la Gendarmerie nationale
- Vous êtes susceptibles d'être contacté par la Police ou la Gendarmerie nationale si les faits entrent dans le cadre d'une enquête.

#### A savoir

Pour la sécurité de vos transactions, gardez secret le cryptogramme visuel (CVV) de votre carte bancaire. Cet identifiant est nécessaire pour réaliser des achats sur internet. Il ne vous sera jamais demandé par les forces de l'ordre ni par les établissements bancaires.

#### Recommandations

- Ne répondez jamais à un courriel vous demandant des informations personnelles ou vos numéros de carte bancaire, même s'il semble émis par un de vos fournisseurs (banque, téléphone, internet)
- Effectuez régulièrement des analyses antivirus et antispyware de vos ordinateurs personnels
- Mettez régulièrement à jour vos antivirus, antispywares, navigateurs internet, systèmes d'exploitation en particulier et vos logiciels en général.
- Sauf si vous en avez absolument besoin, n'utilisez jamais d'ordinateur public pour faire un achat sur internet
- Ne mentionnez jamais vos données personnelles ou vos numéros de carte bancaire dans un courriel, même envoyé à un proche.

#### Repérer les fraudes

Regardez régulièrement vos relevés de compte pour vérifier les paiements qui y sont passés. Consultez très fréquemment la situation de votre compte sur l'espace personnel de votre site bancaire, qui permet une meilleure réactivité.

## Stationnement : priorité aux piétons !

Après plusieurs années de stationnement anarchique et de pédagogie dans notre belle ville de Kembs, l'heure est venue de faire un état des lieux.

- Les véhicules doivent être prioritairement stationnés dans les garages, cours et parkings.
- Le stationnement sur la voie publique ne doit pas gêner la circulation des véhicules de secours.
- Il est interdit de stationner son véhicule devant une sortie de propriété d'autrui ou un garage.
- Il est interdit de stationner son véhicule au bord d'une intersection ou dans un virage.



La voie publique est un espace partagé par tous les usagers : automobilistes, cyclistes, piétons, personnes handicapées.

**La priorité revient aux piétons et personnes à mobilité réduite, ces derniers doivent pouvoir circuler sur les trottoirs librement.**

### Réglementation

L'aménagement de places de stationnement doit respecter les textes relatifs à l'accessibilité et maintenir une largeur minimale de cheminement de 1,40 m, libre de mobilier ou de tout autre obstacle éventuel. Cette largeur peut toutefois être réduite à 1,20 m en l'absence de mur ou d'obstacle de part et d'autre du cheminement (arrêté du 15 janvier 2007 portant application du décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics).

Si le stationnement oblige un piéton à circuler sur la voie publique, nous serons dans l'obligation de verbaliser le véhicule mal stationné (135 €) comme le prévoit la réglementation. Si la gêne est caractérisée, une mise en fourrière sera envisagée (Article R. 417-11 du Code de la Route).

### Stationnement abusif (Article R. 417-12 du Code de la Route)

Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de deuxième classe (35 €).

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

### N'oublions pas les cyclistes

La piste cyclable leur est dévolue, ils doivent l'emprunter afin de circuler en sécurité. Rappelons que l'investissement est lourd pour la création de ces pistes cyclables. Au cas où des véhicules se gareraient dessus, ces derniers seront verbalisés (135 €) comme le prévoit le texte en vigueur.



## Les pneumatiques en hiver



Conduire en cas de chutes de neige ou de route verglacée nécessite toute notre prudence. Pour plus de sécurité, il existe également des équipements spécifiques. Faisons le point dessus.

### Votre première obligation relève de l'état général de vos pneus

Article R. 314-1 du code de la route : "Vos pneumatiques doivent présenter sur toute leur surface de roulement des sculptures apparentes. Aucune toile ne doit apparaître ni en surface ni à fond de sculpture des pneumatiques.

Ils ne doivent comporter sur leurs flancs aucune déchirure profonde.

Afin de garantir les pneus d'une usure irrégulière et optimiser la tenue de route, les pneus montés sur un même essieu doivent être impérativement identiques : même type, même marque et même dimension".

Cette obligation est valable quel que soit les pneus montés sur votre véhicule. Attention, le fait de contrevenir à ces dispositions relatives à la nature, la forme, l'état et les conditions d'utilisation des pneumatiques est puni d'une amende de 4ème classe (135 €) et l'immobilisation du véhicule peut être prescrite.

### Le point fort des pneus neiges

Dès que la température tombe en dessous de 7° C, les performances d'un pneu été diminuent ; la gomme ne va plus avoir les mêmes propriétés et la tenue de route va en être affectée.

Les pneus hiver permettent, par temps hivernal, d'optimiser vos capacités d'adhérence du fait de la densité de leur gomme car celle-ci ne durcit pas. Les pneus hiver vont également améliorer les distances de freinage et la motricité que ce soit sur neige ou verglas car ils sont conçus avec un plus grand nombre de lamelles qu'un pneu classique et qu'ils sont dotés de rainures plus profondes et larges permettant une meilleure évacuation de la neige ou de la gadoue.



### Ce qu'il faut retenir

Il est conseillé d'équiper son véhicule dès que la température extérieure est inférieure à 7°C.

Le pneu hiver offre sur route glissante, mouillée, verglacée ou enneigée :

- une meilleure adhérence
- une meilleure motricité
- une distance de freinage plus courte que le pneu été
- Les pneus hiver sont à monter sur les quatre roues du véhicule.

**En France :** les pneus hiver ne sont pas obligatoires. Aucune réglementation, pour le moment, ne prévoit l'obligation de monter ce type de pneu sur son véhicule ni ne fixe de période d'utilisation.

**En Allemagne :** il est interdit de conduire avec des pneus été quand il y a de la neige ou du verglas sur les routes. Sont considérés comme pneus hiver uniquement les pneus hiver et les pneus quatre saisons avec le symbole M+S (Mud and Snow traduit boue et neige) ainsi que les pneus avec un pictogramme représentant un flocon de neige sur une montagne à trois sommets. Les pneus hiver sont à monter sur les quatre roues du véhicule. Les contrevenants à cette réglementation s'exposent à une amende de 40 € et un point en moins sur leur permis. Ceux qui bloquent la circulation une amende de 80 € et un point en moins également. En cas d'accident avec des pneus été par conditions hivernales, votre assurance peut refuser de vous couvrir car, selon la loi, vous auriez dû rouler avec vos pneus hiver.

**En Suisse :** aucune obligation légale ne stipule que votre véhicule doit être équipé de pneus hiver. Néanmoins, le conducteur se doit de toujours garder la maîtrise de son véhicule. En cas d'accident, sa responsabilité est mise en cause si sa voiture n'est pas équipée pour l'hiver.

## La Maison du Patrimoine fête ses 5 ans

Nous avons inauguré la Maison du Patrimoine le 19 septembre 2015 lors des Journées du Patrimoine. Des expositions permanentes y ont établi résidence, telles que l'espace dédié au Rhin, l'aménagement hydroélectrique, les romains, la salle de classe, etc. mais aussi des expositions temporaires dans le coin des collectionneurs.

### En voici une rétrospective :

- la collection de minéraux d'Erwin CHRISTNACHER
- l'association des trains miniatures présidée par François HEILL
- des appareils photographiques de Jean-Pierre GSCHWIND
- les traditions alsaciennes avec nos amis des KEMBSER RHY SCHNOCKA
- les cartes postales de Claude MUNCH
- plusieurs expositions de Claude GIRARDI sur le passé terrible des différentes guerres : quand les américains étaient en Haute Alsace, le 100<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la 1<sup>re</sup> Guerre mondiale
- l'amitié Etaules-Kembs de l'association du jumelage présidée par Francis SCHACHER
- l'imprimerie d'hier à nos jours de Jérôme SCHRECK
- la menuiserie de Roland FOLTZER



### Des collections à destinations de la jeunesse :

- les LEGO de Philippe PRINCE
- Astérix et Obélix d'André HEIDINGER
- les voitures miniatures de Raphaël MULLER

### Des collections dans le but de sensibiliser les visiteurs à l'environnement et aux défis de demain :

- la nappe phréatique du Rhin supérieur de l'Ariéna
- Au fil de l'eau présentée par le Pfarrhüs

Nous avons aussi accueilli des **événements traditionnels en lien avec notre culture régionale**. Ils reviennent tous les ans et sont très attendus :

- Le passage de Saint-Nicolas
- l'exposition "Noël d'Autrefois" avec ses collections de crèches, de patchworks, de jouets et poupées d'antan.



### Des événements exceptionnels ont été organisés dans le cadre des Journées du Patrimoine :

- les week-ends américains avec les DALTONS et leurs magnifiques véhicules
- des démonstrations de couture avec des anciennes machines à coudre par les KEMBSER RHY SCHNOCKA
- la venue des voitures Mathis présentées par M. ROLL



Une exposition internationale en juin 2019 avec nos voisins suisses d'Augst Raurica et nos voisins allemands de Grenzach-Wyhlen dans le cadre des fêtes romaines et de ses reconstitutions historiques.

Il y a eu des rencontres avec les sociétés d'histoire du secteur des 3 Frontières. Une exposition commune a été créée en 2017 au forum de Saint-Louis sur le thème des anciens métiers. En 2019, nous avions accueilli toutes les sociétés d'histoire locale pour une exposition commune à l'Espace Rhénan "A l'eau Kembs".

### Au fil de ces années, des conférences ont été organisées dans ce bâtiment :

- plusieurs conférences par André HEIDINGER et Jean-Jacques WOLF sur le thème de l'époque romaine, l'arpentage
- l'Alsace à travers les vergers par Franck CHRISTNACHER
- le parler alsacien par Pascale ERHART
- les secrets mycologiques par Jean-Luc MULLER

Cette rétrospective nous permet de nous rendre compte du chemin parcouru et de la diversité des programmes et événements proposés, du dynamisme de l'association des Amis du Patrimoine. Chaque visiteur trouvera une thématique qui l'intéressera.

Depuis l'inauguration en 2015, nous avons accueilli 10 500 visiteurs (des scolaires, des groupes, des particuliers) sur 440 jours d'ouverture.

Nous sommes aujourd'hui fiers de vous présenter ces résultats, qui n'auraient jamais été possibles sans les bénévoles. Un grand merci à eux pour leur disponibilité et implication en faveur de cette belle Maison du Patrimoine.

Nous regardons vers le futur, la Maison du Patrimoine renforce son équipe en accueillant Sandrine LIEVRE en tant que chargée d'accueil.

Merci à M. le Maire, Joël ROUDAIRE et à son Conseil municipal pour leur confiance et les moyens mis à notre disposition pour développer notre belle Maison.

Nous allons élargir les horaires d'ouverture et proposer plus de visites pour les scolaires (primaire, collège et lycée) et groupes. Nous allons également créer des week-ends à thèmes ainsi que des circuits touristiques et historiques à travers notre Commune.

Nous souhaitons à notre belle Maison du Patrimoine un joyeux anniversaire pour ses 5 ans. Elle n'est qu'une enfant, elle ne demande qu'à grandir et s'épanouir.

Elle vous accueille **tous les mercredis de 14h à 18h et le 1<sup>er</sup> dimanche du mois de 10h à 12h**.

Nous lui souhaitons encore plus de succès.



Équipe des Amis du Patrimoine 2020

## au fil des mois

**Mercredi 2 décembre à 14h30**

SPECTACLE DE NOEL : "BLANC NOEL" par la Compagnie Rebonds d'histoires

La conteuse Annukka NYYSSONEN évoquera les Noëls d'antan qui émerveillent encore les petits, les grands... et toutes les créatures qui s'y invitent, quel que soit le nombre de leurs pattes ou la taille de leurs chaussures.

Sapeurs-pompiers

## Les sapeurs-pompiers vous informent



Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2020, le Centre de Première Intervention de Kembs a réalisé 175 interventions : 87 secours à personnes, 12 incendies, 10 accidents sur la voie publique, 64 opérations diverses et 2 risques technologique et naturel.

**Prévention des risques liés à une tempête.** Phénomènes naturels, les tempêtes peuvent avoir de graves conséquences dès lors que la vigilance passe à l'orange.

**Comment éviter les complications dues à une tempête ?**

- Toujours se mettre à l'abri dans un bâtiment en dur
- Mettre les objets d'extérieur à l'abri du vent pour éviter qu'ils s'abiment et qu'ils s'envolent
- Prévoir une lampe de poche en cas de coupure d'électricité
- Gérer la voiture au garage ou à l'abri pour éviter qu'elle soit endommagée
- Fermer les portes, les fenêtres et les volets
- Eviter de prendre la voiture
- Débrancher les appareils électriques
- Respecter les consignes d'utilisation des chauffages d'appoint pour éviter l'intoxication au monoxyde de carbone

### Comment agir après une tempête ?

- Faire attention à la possible montée des eaux
- S'éloigner des points dangereux (arbres, toiture ou cheminée menaçants)
- Ne jamais toucher les câbles ou fils électriques rompus ou à terre
- Faire appel à des professionnels qualifiés pour réparer les dégâts
- Couper ou faire couper les branches d'arbres qui risquent de tomber
- Ne pas utiliser l'eau du robinet avant que le réseau soit désinfecté.

**Bourse aux jouets de Noël**  
Dimanche 6 décembre de 9h à 14h à la salle polyvalente  
Inscriptions : Rachel HAAB  
☎ 06 83 38 54 10

Amicale des donateurs de sang

## Prochaine collecte

Vendredi 20 novembre à la salle polyvalente de 16h à 19h

### Cours de yoga

Des cours de yoga de l'énergie sont dispensés le mercredi de 10h à 11h et le jeudi de 18h à 19h au dojo.

Elise LEIRITZ ☎ 06 86 98 47 94  
✉ elise.leiritz.yoga@gmail.com

"Blanc Noël" est un spectacle pour se souvenir que la magie de Noël c'est aussi l'odeur d'une pâtisserie de l'enfance, une main qui se tend, une porte qui s'ouvre.



Les contes et les légendes de ce spectacle viennent de Russie, d'Allemagne, d'Alsace, des Alpes et de plus loin encore.

A partir de 6 ans - Salle du Forum de l'Espace Rhénan - Capacité maximale de 60 personnes.

Inscriptions à partir du 17 novembre  
☎ 03 89 62 89 18  
✉ bm-kembs@orange.fr

## La Compagnie du Grenier

Les conditions sanitaires ont cette année considérablement freiné les activités de la troupe théâtrale "La Compagnie du Grenier", troupe composée d'enfants de 7 à 12 ans, qui se produit à l'Espace Rhénan deux fois par an et répète les mercredis après-midi.

Les animateurs souhaiteraient passer le relais. Un appel est donc lancé afin de trouver une ou plusieurs jeunes personnes qui seraient intéressées pour reprendre le flambeau.

Merci de contacter Nadia CARROUEE, Présidente de l'association et actuelle animatrice ☎ 06 26 62 40 80.

## Les Artistes du Patelin Année 2021

L'association regroupe des artistes qui exposent annuellement leurs œuvres : peintures acryliques, aquarelles, céramiques, créations en bois, photos, écritures, sculptures, etc. La prochaine exposition se déroulera **les samedi 27 et dimanche 28 mars 2021**.

Toute personne désirant participer et exposer à notre prochaine exposition est la bienvenue.

Mireille GIRARDI ☎ 06 31 72 90 75  
✉ gimimi@orange.fr

## L'harmonie de Kembs recrute

Vous jouez d'un instrument de musique à vent (flûte traversière, clarinette, hautbois, saxophone, trompette, bugle, trombone, cor, baryton, euphonium, tuba...) ou à percussion (batterie, xylophone, marimbas, timbale...) ? Vous disposez d'un peu de temps libre et avez envie d'élargir votre panel de loisirs et partager avec nous la passion de la musique dans une ambiance conviviale ?

Alors, venez rejoindre les rangs de l'Harmonie de Kembs.

Nous répêtons le **mercredi soir de 20h à 21h30** au 1<sup>er</sup> étage de la salle polyvalente.

N'hésitez pas à nous rendre une petite visite.  
Christophe WOLF, président  
☎ 06 28 19 02 96

### Manifestations annulées

**Samedi 7 et dimanche 8 novembre**  
Salon des Métiers d'Art  
**Dimanche 15 novembre**  
Théâtre Alsacien  
**Dimanche 20 décembre**  
Repas de Noël des Aînés  
**Samedi 12 et dimanche 13 décembre**  
Marché de Noël



## Les Amis du Patrimoine Maison du Patrimoine

### Un Noël féérique

Les Amis du Patrimoine vous accueillent dans une ambiance chaleureuse et féérique pour ces fêtes de fin d'année.

**Jusqu'au 18 novembre**, une magnifique collection de voitures miniatures est présentée par Raphaël MULLER. Des modèles réduits de Traction, de Bugatti, des modèles plus récents, des Porche, des Ferrari, des modèles mythiques de films comme la DeLorean de "Retour vers le futur" et beaucoup d'autres véhicules seront à admirer.

Nous proposons aux enfants de **rencontrer le Saint Nicolas samedi 5 décembre de 14h à 17h** autour d'un goûter (manalas et chocolat chaud).



L'exposition **Noël d'Autrefois** prendra ses quartiers à la Maison du Patrimoine du

**mercredi 25 novembre 2020 au 13 janvier 2021**. Vous pourrez découvrir des crèches du monde entier, une belle collection de patchworks sur le thème de la nativité, des jouets d'antan et des poupées. Tout un univers féérique qui émerveillera les plus petits et ravira les plus grands. Les enfants pourront écouter le message du père Noël et déposer leurs plus belles lettres. Le père Noël se fera un plaisir de leur répondre.

Si vous êtes intéressés par l'histoire et curieux du monde qui nous entoure, venez rejoindre notre équipe de bénévoles, vous serez les bienvenus.

Vous possédez chez vous des objets anciens de cuisine, d'outillage, du linge de lin, des décorations de Noël etc. des collections diverses et variées. Nous sommes toujours à la recherche de nouveautés à exposer, en prêt ou en don aux Amis du Patrimoine.

Pour les fêtes de fin d'année nous vous accueillerons :

- les mercredis de 14h à 18h
- les 1<sup>er</sup> dimanche du mois de 10h à 12h
- le samedi 5 décembre de 14h à 17h
- le samedi 26 décembre de 14h à 17h

Les Amis du Patrimoine vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

Céline BACH ☎ 06 36 60 14 14  
✉ kembs.bach@gmail.com  
Maison du Patrimoine ☎ 03 89 31 69 88  
✉ kembs.mp@gmail.com

Les Ateliers de Gaspar

## Visite des Ateliers de Gaspar chez M. KIELWASSER

## LES ATELIERS DE Gaspar



Cette association propose ses services à l'Association pour le Développement de l'Accueil de Jour (ADAJ) et a pour but d'organiser des ateliers ludiques les mercredis après-midi pour les 35 membres de l'ADAJ de Kembs.

La coordinatrice, Mme Jennifer SCHUDY, accompagnée de Mme Martine MORITZ, membre bénévole, ont organisé une visite avec 5 membres, le 16 septembre dernier, chez M. Gérard KIELWASSER, ancien Maire de Kembs et aviculteur. Ce dernier les a accueillis chez lui en toute convivialité et à bras ouverts, pour leur faire découvrir sa passion des pigeons, qu'il affectionne depuis ses 11 ans.

Avec beaucoup d'émotion, il leur a raconté qu'il a commencé avec une race jusqu'à devenir juge. Les membres ont pu échanger avec lui et découvrir qu'il existe plus de 450 races différentes, mais que lui ne se concentre que sur deux : les pigeons de beauté allemands (il en possède environ 85) et les pigeons cravatés italiens (environ 110).

Tout au long de l'après-midi, les échanges ont été fusés et M. KIELWASSER leur a transmis son savoir et sa passion, tel un pigeon voyageur.

Sur sa propriété, ils ont pu découvrir les nichoirs des pigeons, ainsi qu'un poulailler sur un ancien bunker, où il possède également cinq poules et un coq.

La visite s'est poursuivie dans son potager où ils ont pu déguster d'excellentes tomates cerise avant de finir sur sa belle terrasse ombragée. Tout le monde a pu se désaltérer autour d'un verre offert par M. KIELWASSER et continuer à échanger sur l'aviculture mais également sur les débuts du Pfarrhüs.

Un grand merci encore à l'association GASPAR pour leur implication au service de nos anciens et à M. KIELWASSER pour son humanité.

Conseil de Fabrique de la paroisse Saint Jean-Baptiste

## Vente de couronnes de l'Avent

Le Conseil de Fabrique de la paroisse Saint Jean-Baptiste prépare sa traditionnelle vente de couronnes de l'Avent. Soutenu par de nombreux bénévoles, il consacrera **toutes les soirées du 23 au 27 novembre de 19h à 22h** à la confection de couronnes, étoiles et autres décorations, au sous-sol de l'école maternelle "Les Lutins". Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues ! Une formation sera assurée pour les débutants.

La vente aura lieu le **samedi 28 novembre de 8h à 12h** sur le parvis de l'église Saint Jean-Baptiste. Le bénéfice de la vente aidera à chauffer l'église. Venez nombreux.

Les sapins, les branches de conifères sont souvent coupés en cette période de l'année. Ne les jetez pas. Les bénévoles qui confectionnent ces décorations en auront besoin. André HENNA se chargera de les récupérer. Merci par avance.

Fabienne SOLTNER ☎ 06 71 29 86 42 ou André HENNA ☎ 03 89 48 40 63

## agenda

### Novembre

|             |                                  |
|-------------|----------------------------------|
| Vendredi 20 | Don du sang<br>Salle polyvalente |
| Samedi 28   | ASL Badminton tournoi            |
| Dimanche 29 | Salle polyvalente                |

### Décembre

|             |                                                |
|-------------|------------------------------------------------|
| Dimanche 6  | Bourse aux jouets de Noël<br>Salle polyvalente |
| Samedi 12   | Noël dans l'Espace                             |
| Dimanche 13 | Espace Rhénan                                  |

## mémo

### Vacances de la Toussaint

Reprise des cours  
lundi 2 novembre

### Passage balayeuse

Lundi 16 et mardi 17  
novembre

### Vacances de Noël

Du samedi 19 décembre 2020  
au dimanche 3 janvier 2021

### Fermeture de l'ALSH

Du lundi 21 décembre 2020  
au dimanche 3 janvier 2021

### Fermeture de la mairie

Jeudi 24 décembre  
Jeudi 31 décembre

## Informations transfrontalières

En raison de la crise sanitaire, INFOBEST PALMRAIN reste fermé au public pour une durée indéterminée.

Les équipes sont joignables par courriel [palmrain@infobest.eu](mailto:palmrain@infobest.eu) et par téléphone les mardis et jeudis de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Contacts téléphoniques :

+33 (0)3 89 70 13 85

+49 (0)7621 750 35

+41 (0)61 322 74 22

Possibilité d'utiliser le formulaire de contact sur leur site :

<https://www.infobest.eu/fr/contact/>

Jury

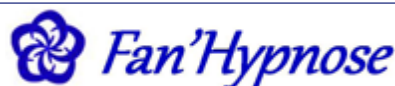
## Illuminations et décors de Noël

Passage du jury le jeudi 10 décembre à partir de 14h pour les décors de jour et à partir de 18h pour les illuminations qui devront impérativement être éclairées.

Pour les décors de jour, inscription obligatoire en Mairie avant le 7 décembre.

03 89 48 37 08

[kembs.rosse@gmail.com](mailto:kembs.rosse@gmail.com)



Praticienne en hypnose • Reiki

06 28 03 27 92 2 rue des Tournesols  
[baumannfanny@free.fr](mailto:baumannfanny@free.fr) 68680 KEMBS LOECHLE

Confiance et estime de soi, arrêt du tabac, phobies, stress, sommeil...

Le p'tit lien est édité par la commune de Kembs  
5 rue de Saint-Louis  
03 89 48 37 08 03 89 48 37 79  
[www.kembs.alsace](http://www.kembs.alsace) [kembs.info.lien@orange.fr](mailto:kembs.info.lien@orange.fr)

Responsables de la publication  
Joël ROUDAIRE : Maire  
Sandra DI PERSIO : Adjointe

Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trim. 2020  
Mise en page : Wilo Design  
Impression : AZ Imprimerie, Brunstatt

## Ecole de musique



Pour votre information, Isabel LOPEZ, Directrice, fait ses permanences le mardi de 16h à 18h à l'école de musique et le jeudi de 9h à 12h en mairie.

Il reste des places dans les cours d'instrument suivants : accordéon, batterie (et percussions latines et africaines), clarinette, cor, flûte traversière, flûte à bec, guitare classique et guitare musiques actuelles, saxophone, trombone et trompette.

Une audition des élèves aura lieu le jeudi 17 décembre à 18h30 à l'Espace Rhénan.

Isabel LOPEZ

[kembs.ecoledemusique@gmail.com](mailto:kembs.ecoledemusique@gmail.com)

## Scouts Ottmarsheim



Tous les jeunes de 8 à 17 ans, de tous horizons, sont les bienvenus dans le groupe des Scouts de Ottmarsheim !

Ils découvriront la vie de groupe, développeront autonomie, esprit d'équipe, confiance en soi, dans le respect de l'autre et de la nature.

Des réunions régulières sont organisées toute l'année, des séjours, des week-ends, des sorties.

Tu as 17 ans ou + ?

Tu es dynamique, proche des jeunes et de la nature ?

Alors tu peux devenir chef ou cheftaine !

Tu bénéficieras de l'encadrement des Scouts et Guides de France, pour obtenir des formations et même ton BAFA.

Tes missions

Accompagner des enfants, les aider à grandir dans le jeu et l'esprit d'équipe, participer à l'organisation d'activités, des sorties, des séjours.

06 64 90 17 46 [maitrise.scouts.ottmarsheim@gmail.com](mailto:maitrise.scouts.ottmarsheim@gmail.com)

[sites.sgdf.fr/st-pierre-st-paul-ottmarsheim/actualites/](http://sites.sgdf.fr/st-pierre-st-paul-ottmarsheim/actualites/)

## Rappel

Les compétences eau potable, assainissement (collectif ou non collectif) et eaux pluviales urbaines sont intégralement assurées par Saint-Louis Agglomération depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

La gestion de votre contrat actuel d'abonnement au réseau public d'eau potable sera assurée par le pôle de proximité de Sierentz (57 rue Rogg Haas).

Pour toute question concernant vos factures d'eau, contactez le

03 89 28 54 28 ou envoyez un mail [pole-sierentz@agglo-saint-louis.fr](mailto:pole-sierentz@agglo-saint-louis.fr).

Pour toute urgence, en dehors des horaires d'ouverture du service d'accueil du public, vous pouvez appeler le numéro d'astreinte 03 89 70 46 68.

## Mon beau sapin

Il est de tradition d'installer des sapins dans notre commune au mois de décembre.

Si vous avez un beau sapin à nous offrir (pas plus de 8 mètres), veuillez prendre contact avant le 4 novembre avec la Mairie par téléphone 03 89 48 37 08.

Si votre sapin répond aux critères de décoration de Noël (aspect général et une bonne accessibilité), nos agents communaux interviendront pour le couper à la base, sans enlever la souche. Merci d'avance pour votre contribution.

Christiane ROSSE

[kembs.rosse@gmail.com](mailto:kembs.rosse@gmail.com)



## Recommandations pour la période de chasse en battues grand gibier 2020/2021

La période de chasse va débuter.

Les chasses en battues sont signalisées sur le terrain par les chasseurs par des panneaux mobiles : CHASSE EN COURS.

Soyez prudents, évitez la circulation dans la forêt de la Harth aux dates suivantes : mercredi 4, samedi 7, vendredi 13, samedi 21 et vendredi 27 novembre, samedi 5, mercredi 9 et samedi 19 décembre.

## Permanence information logement



Des questions, un projet ou des difficultés dans le domaine du logement ? Location, accession à la propriété, rénovation, copropriété, fiscalité... Les juristes de l'ADIL sont à votre écoute pour vous informer sur les aspects juridiques, fiscaux et financiers liés au logement et à l'urbanisme.

Leurs conseils sont personnalisés, neutres et gratuits !

Grâce au soutien de Saint-Louis Agglomération, vous pouvez consulter l'ADIL :

03 89 46 79 50 [contact@adil68.fr](mailto:contact@adil68.fr)

Toutes les coordonnées et horaires des permanences sont disponibles sur le site internet [www.adil68.org](http://www.adil68.org)

## Permanence info énergie

Pour vous accompagner dans vos projets d'économies d'énergie, Saint-Louis Agglomération, en partenariat avec Alter Alsace Energies et avec le soutien de l'Ademe, vous propose le service gratuit et neutre d'un ESPACE INFO ENERGIE près de chez vous.

Permanence en mairie le mercredi 18 novembre 2020 de 14h à 18h.

Pour prendre rendez-vous :

Alter Alsace Energies 03 89 50 06 20  
[eie68@alteralsace.org](mailto:eie68@alteralsace.org)

## Thermographies de façade

Saint-Louis Agglomération propose de réaliser gratuitement 180 thermographies de façades pour les particuliers du territoire.

Un bon moyen de s'informer sur l'aspect technique de la rénovation énergétique, mais aussi l'aspect financier (aides disponibles, crédits d'impôts, etc).

Les inscriptions sont désormais ouvertes.

Inscriptions gratuites en ligne :

[http://bit.ly/thermographies\\_sla](http://bit.ly/thermographies_sla) dans la limite des places disponibles. Plus d'informations auprès d'Alter Alsace Energies :

03 89 50 06 20 [eie68@alteralsace.org](mailto:eie68@alteralsace.org)

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de Saint-Louis Agglomération.

## Caritas

Afin de renforcer son équipe, Caritas Alsace (Kembs - Landser - Sierentz) recrute de nouveaux bénévoles pour notamment :

• Accueillir/écouter les personnes en précarité

• Aider les familles dans le cadre d'un accompagnement à la scolarité des enfants

• Aider à l'apprentissage du français.

Renseignements 07 76 58 78 87

Nathalie GROSSMANN 06 08 31 32 57

[n.grossmann@caritas-alsace.org](mailto:n.grossmann@caritas-alsace.org)



## grands anniversaires

### Novembre

|        |                    | né(e) le   |
|--------|--------------------|------------|
| 92 ans | VELTZ Hélène       | 12.11.1928 |
| 88 ans | KIELWASSER Armande | 12.11.1932 |
| 86 ans | GRAFF Odile        | 13.11.1934 |
| 86 ans | HERBRECHT Daniel   | 21.11.1934 |
| 83 ans | RIEGERT Doris      | 14.11.1937 |
| 81 ans | JORDAN Monique     | 23.11.1939 |
| 80 ans | CLADÉ Monique      | 03.11.1940 |

### Décembre

|         |                 | né(e) le   |
|---------|-----------------|------------|
| 100 ans | EUDE Charlotte  | 11.12.1920 |
| 90 ans  | WEBER Dorotéa   | 05.12.1930 |
| 89 ans  | HAAS Alphonsine | 03.12.1931 |
| 85 ans  | SCHNEILIN Bruno | 12.12.1935 |
| 84 ans  | CLADÉ Martin    | 13.12.1936 |
| 82 ans  | GRAFF Gérard    | 07.12.1938 |
| 82 ans  | MUNSCHY Lucien  | 17.12.1938 |
| 81 ans  | STIEWE Gisela   | 04.12.1939 |
| 80 ans  | PANDIN Eliane   | 29.12.1940 |

## état civil



### Mariages

|            |                                               |
|------------|-----------------------------------------------|
| 29.08.2020 | EICHLISBERGER Arnaud avec DEN HARTOG Jennifer |
| 05.09.2020 | MULLER Valérie avec HASSELWANDER Annick       |
| 18.09.2020 | BOUCHERIKHA Safi avec SOUAG Assia             |
| 26.09.2020 | BRILLENMEYER Claudine avec PORTMANN Aurore    |
| 26.09.2020 | LENART Alexandre avec JOVANOVIC Danijela      |
| 26.09.2020 | DREYER Frédéric avec CHRIST Fabienne          |



### Naissances

|            |                                                           |
|------------|-----------------------------------------------------------|
| 26.07.2020 | Luana de SCHILLING Dylan et RAHMOUN Mélissa               |
| 22.08.2020 | Dahlia Gabrielle de MEICHSNER Joris et KUBLER Estelle     |
| 12.09.2020 | Nevio de RAUCCI Salvatore et TIRELLI Santina              |
| 14.09.2020 | Joseph François de CLAIR Joseph et DOPPLER Céline         |
| 19.09.2020 | Soan Fabrice Jonathan de MENWEG Thiébaud et DIRRIG Carole |
| 19.09.2020 | Hugo de BADER Gaétan et GERBER Marie                      |
| 27.09.2020 | Kiara Françoise Fatima de RAGGOO Dave et RICH Pauline     |



### Décès

|            |                   |
|------------|-------------------|
| 07.08.2020 | SPAETH Josette    |
| 09.08.2020 | KELLER Serge      |
| 17.08.2020 | WENDLING Germaine |
| 24.09.2020 | LUDWICZAK Marthe  |
| 21.09.2020 | GIRNY Philippe    |
| 30.09.2020 | MAURER Lucien     |

## Écrivez-nous !



La date butoir pour l'envoi d'informations à faire paraître dans le p'tit lien du mois de décembre est fixée au dimanche 29 novembre : [kembs.info.lien@orange.fr](mailto:kembs.info.lien@orange.fr)